



## Villiers-le-Bel

# UN PROJET D'ÉCO-QUARTIER PARTICIPATIF DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION URBAINE

Depuis 2009, les équipes de Rénovation urbaine et Vie des Quartiers de Villiers-le-Bel sont mobilisées sur un important projet de rénovation urbaine (PRU) associant les habitants, sur le quartier « La Cerisaie et Derrière les Murs de Monseigneur ».

En avril 2009, la ville et ses partenaires signent une convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) pour le réaménagement du quartier « La Cerisaie - Derrière les Murs de Monseigneur », inscrit depuis les années 90 en Politique de la ville.

Le PRU concerne, dans un premier temps, la partie ouest, principalement constituée de copropriétés dégradées. Il s'agit de réhabiliter et de « résidentialiser », mais aussi de désenclaver le quartier, qui comporte de nombreuses rues en impasses ; de rendre les équipements présents plus accessibles, plus lisibles et d'en créer de nouveaux. L'objectif est également d'aménager des espaces publics de proximité de qualité, pour faciliter la rencontre entre des habitants qui se côtoient peu. La Mission de Rénovation urbaine et le service Vie des quartiers, rassemblés dans la même direction du Développement social urbain, sont mobilisés au côté du chef de projet Agenda 21, « réunissant ainsi, dès le lancement du projet, les équipes intervenant sur les dimensions urbaine et sociale », indique Magali Rondreux, chargée de communication du PRU.

### **Une démarche de développement durable reconnue par le diplôme « Eco-quartier »**

La ville, qui dispose depuis 2005 d'une charte et d'un comité environnement réunissant des élus, habitants et associations, projette dès le départ

une exigence environnementale forte : rénovation thermique des équipements, création de noues pour une gestion alternative des eaux pluviales, forte présence de végétations, rues étroites limitées à 30 km/h... L'ambition a un prix et la ville a dû prêter une attention particulière aux coûts, notamment ceux de gestion pouvant être induits par les nouveaux aménagements.

Un jardin partagé voit le jour en 2012, à l'initiative d'une association qui sollicite la municipalité sur ce sujet et obtient un terrain de 250m<sup>2</sup> à titre provisoire sur le quartier. Face au succès rencontré par le Jardin des délices, qui a contribué à initier une dynamique plus large de jardinage dans l'espace public et une démarche de permaculture avec une école, il est décidé de le pérenniser et doubler sa surface.

Ayant fait le constat que le PRU est susceptible de s'inscrire dans les critères du label EcoQuartier, la ville répond à l'appel à projet du Ministère du Logement et de l'Habitat durable. Cette labellisation demande de répondre aux enjeux et principes du développement durable tels que la participation des habitants, la création d'un cadre de vie favorisant le lien social, ou encore la proposition d'alternatives à la voiture individuelle. La démarche est ainsi récompensée en 2015 par le « diplôme EcoQuartier ».

### **Un projet de rénovation urbaine associant les habitants à différents stades et par des canaux variés**

La participation des habitants a constitué un enjeu dès le démarrage du projet. Injonction forte de l'ANRU, c'est aussi une pratique ancrée dans la ville (Conseils de quartier, Éco-parlement des jeunes, démarches de concertation...).

Avec un plan de communication dédié, la ville investit de multiples formats et canaux de communication pour toucher le plus grand nombre : supports pédagogiques dont les visuels sont réalisés par une dessinatrice professionnelle ; installation de barnums pour aller à la rencontre des habitants ; cafés urbains sous forme de réunion d'appartement ; roman graphique conçu avec les écoles... Par ailleurs, les négociations foncières pour l'aménagement d'espaces publics extérieurs ont nécessité de multiples rencontres avec les conseils syndicaux et ont permis, au-delà, d'échanger avec un large public sur le réaménagement du quartier. De novembre 2012 à avril 2013, trois démarches de concertation portant sur la création d'un équipement sportif, d'une plaine de jeux et d'un square ont été menées avec des groupes d'adultes et d'enfants, amenant l'expérimentation d'outils variés tels que la cartographie avec calques ; des visites de sites avec dessins au sol ; un jeu de société conçu pour l'occasion ; des comptes rendus dessinés. Ce travail a aussi fait l'objet de restitutions et de valorisations.

Par la suite, les participants ont continué à être

informés sur l'état d'avancement du projet et des travaux. Toutefois, les équipes constatent que la mobilisation - au-delà des habituels participants investis dans la vie locale via le conseil de quartier ou les milieux associatifs - reste difficile. De nouveaux visages ont tout de même émergé : des riverains venus s'assurer que le projet ne créerait pas de nuisances se sont parfois « pris au jeu », ainsi que de jeunes adultes intéressés par la pratique sportive...

### **Une montée en compétence des équipes permettant de porter un nouveau PRU**

« *Ce projet de rénovation urbaine a permis de conforter et de systématiser des pratiques et des postures professionnelles* » explique Magali Rondreux, « *par exemple en matière de concertation des usagers dans la conception d'espaces publics* ». Les services de la ville sont montés en compétence et les élus se sont appropriés cette façon de faire. Les aménagements initiés dès 2010, touchent désormais à leur fin (les dernières livraisons sont prévues fin 2017).

Toutefois, la démarche se poursuit avec un nouveau projet de rénovation urbaine (NPRU) en cours de signature qui concerne, cette fois, la moitié est. L'expérience a incité les équipes à pousser l'ambition encore plus loin en portant une démarche d'innovation sociale, s'ajoutant aux critères participatifs et environnementaux et visant notamment à favoriser l'égalité femme-homme.

#### **Contact :**

> Magali Rondreux, chargée de communication du Programme de Rénovation Urbaine  
mroundreux@ville-villiers-le-bel.fr